

Ecole élémentaire Fernand PAULY
Rue de la Tuilerie
31450 POMPEZRTUZAT
05.61.81.71.29
Ce.0310755c@ac-toulouse.fr

Procès-Verbal Conseil d'école n°3

Date : mardi 6 juin 2023

Horaires : 18h30 – 20h30

Président de séance : Mme COUVARAS

Secrétaire de séance : Mme GOBIER

Représentant de Madame le maire : Mme JOIGNEAUX

Conseiller municipal : Mme BRESSAN

Enseignants : M. REYNES, Mme TAPIA, Mme LACOSTE, Mme GOBIER, Mme ORSINI, Mme ALBERTINI

Maitre du RASED : *pas de maitre du RASED dans l'école*

DDEN : *pas de nomination sur la circonscription*

Directrice ALAE : Mme LASSALLE

Directeur ALSH : M. MOREAU

Parents d'élèves : Mme OMALY, Mme PEREIRA, Mme LEVASSEUR, Mme MIMOUNI,

IEN HG10 : Mme ROUGIE, *absente excusée*

A. Ecole

1. Adoption du procès-verbal du conseil d'école n°2

Adoption à 12 voix pour et 1 abstention par les personnes présentes.

2. Rentrée 2022 - 2023

La liste des fournitures a été envoyée en PJ avec l'ordre du jour du conseil d'école. Listes adoptées à l'unanimité.

Selon les données disponibles actuellement, il devrait y avoir 125 élèves l'année prochaine dans l'école.

Il y aura 5 classes dans l'école (hors radiation et inscriptions d'élèves venant d'une autre commune) soit une moyenne de 24,8 enfants par classe (avec un CP à moins de 24 élèves selon les recommandations du Ministère)

3. Bilan des exercices incendie et PPMS

Les exercices se sont déroulés de façon sereine avec une évacuation rapide des élèves pour la simulation incendie. La mise en application du PPMS risques majeurs s'est faite dans de bonnes conditions.

4. Présentation du plan de prévention contre les vagues de forte chaleur

Le document a été envoyé à l'ensemble des participants en amont du conseil d'école. Les classes étant climatisées, il n'y a pas de disposition spécifique pour notre école.

Pour la cantine : si l'alerte canicule est lancée par la Préfecture, les repas livrés sont des repas froids et les élèves peuvent déjeuner dans les classes. Hors alerte canicule, si la température de la cantine dépasse 30°C, il est envisagé de sortir les tables à l'ombre devant la cantine (cela représente beaucoup de manutention mais c'est envisageable).

Un décret a été publié qui exige la réalisation de 40% d'économies d'énergie par les Collectivités d'ici 2030. Un bureau d'études va intervenir dans l'école et recommander différentes mesures. La situation de la cantine sera analysée dans ce cadre.

5. Présentation du projet PHARe

Il s'agit d'un plan de lutte contre le harcèlement en milieu scolaire, c'est-à-dire identifier et prévenir les situations d'intimidation potentiellement rencontrées en école élémentaire.

Il s'agit de doter l'école d'un plan de prévention du harcèlement entre élèves.

10 heures de formation par an dans chacune des classes, avec participation à la Journée Non au Harcèlement ou participation au Concours NAH).

Plan en trois points principaux : Prévention, Identification et Traitement

C'est une stratégie d'école qui concerne tous les partenaires sur temps scolaire, hors temps scolaire (en lien avec l'ALAE) et avec les parents d'élèves. L'objectif plus large est d'assurer, voire améliorer, la qualité de vie de l'école.

Les élèves sont acteurs de la prévention.

Concrètement : c'est la mise en œuvre quotidienne de Messages Clairs (les élèves apprennent à s'exprimer et communiquer) ; l'élection d'élèves-médiateurs dans chaque classe ; la tenue de Conseils de coopération dans chaque classe au minimum tous les 15 jours.

Le programme pHARe est une obligation légale. La mise en œuvre aura lieu à la rentrée 2023.

2 numéros verts : 3020 contre le Harcèlement et 3018 contre le Cyber-Harcèlement.

Le terme « intimidation » correspond mieux aux situations rencontrées à l'école élémentaire et va remplacer petit à petit le terme « harcèlement » qui a été employé jusqu'à présent. Les enseignants sensibiliseront donc leurs élèves à l'intimidation dès la rentrée.

6. Visite du collège

La visite du collège aura lieu le mardi 20 juin matin. Les 2 élèves du Vernet visiteront le 3 juillet.

B. Accueil de loisir associé à l'école (ALAE)

1. Bilan activités mercredi matin

Les familles et les élèves sont contents des activités proposées de 9h à 10h, activités riches et variées.

C. Accueil de loisir sans hébergement (ALSH)

1. Gestion des imprévus du mercredi

Le centre de loisirs est actuellement complet. L'idéal serait que les familles inscrivent leur enfant toute l'année sur le portail Famille car ce portail permet d'indiquer en temps réel si des enfants sont malades ou absents. Il faudrait informer le plus rapidement possible Monsieur Mazingan en cas d'absence pour libérer des places pour d'autres élèves.

Pour l'instant, compte-tenu des effectifs, il n'est pas possible d'embaucher un animateur de plus si l'on veut maintenir le prix actuel du Centre.

Sinon, au retour de vacances ou au dernier mercredi du mois, il faut renouveler l'inscription de l'enfant.

2. Activités proposées pendant les vacances scolaires

Les enfants étaient particulièrement contents des activités qui ont été organisées aux dernières vacances.

D. Mairie

1. Climatisation de la cantine

La mairie a voté en conseil municipal la venue d'un bureau d'étude afin de faire le point sur la consommation énergétique du bâtiment. La situation de la cantine sera évoquée à cette occasion.

2. Normes et sécurité des bâtiments

Au dernier exercice PPMS, les parents d'élèves ont constaté que – les bâtiments datant de 1987 – les fenêtres ne sont plus aux normes actuelles. Le bureau

3. Travaux école

De nombreux travaux ont été faits ces dernières années : installation de vidéoprojecteurs dans toutes les classes, armoire pour la mallette informatique (ordinateurs portables), rénovation des peintures des couloirs et de certaines classes, installation d'armoires dans de nombreux couloirs, visiophone, installation d'un gazon synthétique. D'autres améliorations sont prévues et seront effectuées au fur et à mesure. Les conclusions du bureau d'études serviront à gérer les priorités.

Les représentants des parents d'élève évoquent les travaux suivants, sur du plus ou moins long terme :

- L'isolation des fenêtres : cela permettrait peut-être de baisser la consommation et d'avoir un meilleur ressenti de la chaleur dans les classes.
- Ouverture électrifiée du portail à distance : le visiophone a été installé et c'est très bien pour lever le risque vigipirate. L'ouverture à distance du portail serait à envisager pour que les enseignants ne soient plus obligés de quitter leurs classes et de laisser les élèves seuls pour aller ouvrir.
- Sols : dans le cadre de la réfection de l'école et de l'entretien des locaux, il faudrait envisager le remplacement des sols par du lino, moins dangereux si un élève glisse ou tombe.

- Agrandissement de l'espace intérieur d'accueil : le démontage des parois est prévu pour cet été si cela est possible.
- Occultant grillage de la cour élémentaire : cela éviterait que les élèves passent les mains par le grillage pour toucher les animaux (chiens) et cela permettrait de les protéger des regards des passants extérieurs.
- Tableau de téléphonie en face des toilettes : la société concernée doit intervenir.

Il faudrait que ces travaux soient planifiés dans le temps à l'aide d'un échéancier pour que l'on puisse suivre l'avancement et ce qui est réalisé.

4. Recommandation de la dernière alerte PPMS intrusion

Une des alarmes ne fonctionnait pas. Une société de service va intervenir cette semaine.

5. Etat du petit bois

On constate des dépôts sauvages dans le petit bois. Les employés municipaux passent régulièrement pour nettoyer.

E. Questions diverses

Demande des élèves en conseil des enfants :

- Une poubelle dans la cour du bas et des racks à vélo en plus.
- Plus de bancs dans la cour de récréation : les élèves aimeraient au moins remplacer le banc qui a été ôté.

Un protocole d'urgence est à élaborer en cas d'absence des parents le mercredi midi : le personnel de Mairie qui assure la garderie doit disposer des numéros des personnes à contacter en cas de nécessité.

Le spectacle de l'ALAE aura lieu le jeudi 22 juin. Pour des questions de sécurité (taille de la salle des fêtes), seules les familles des élèves qui participent pourront venir.

Organisation de la Fête de l'école le vendredi 30 juin.

Les enfants pris en charge par l'ALAE entre 16h30 et 18h30 devront être récupérés par leurs parents.

Pour que les élèves participent au spectacle, les parents pourront accompagner leur enfant au portail gris de l'élémentaire, devant la cantine. Là les enfants seront accueillis par leur enseignant à partir de 18h40. Le spectacle débutera à 18h45.

Les élèves resteront avec leur enseignant pendant toute la durée du spectacle. Ils seront remis à leurs parents à la fin. Pendant le spectacle, il serait idéal que les parents de jeunes enfants les gardent auprès d'eux pendant les prestations des plus grands.

Elodie COUVARAS
Directrice

Gaëlle GOBIER
Secrétaire de séance



ECOLE ELEMENTAIRE F. PAULY
Rue de la Tuilerie
31450 POMPERTUZAT
Tél. : 09 62 57 64 62 - 05 61 81 76 59
ce.0310755c@ac-toulouse.fr



